



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 19 avril 2021

(2)

[Français]

En vertu de l'ordre du Sénat du 30 mars 2021, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui par vidéoconférence, à 14 h 1 [HE], sous la présidence de l'honorable Gwen Boniface (*présidente*). Cette réunion est considérée comme ayant lieu dans l'enceinte parlementaire.

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Boisvenu, Boniface, Busson, Cotter, Dagenais, Dalphond, Duffy, Martin, McPhedran, Oh et Simons (11).

Autre sénatrice présente par vidéoconférence : L'honorable sénatrice Moodie (1).

Participant à la réunion : Mark Palmer et Evelyne Côté, greffiers à la procédure, Shaila Anwar et Marie-Ève Belzile, greffières principales et Natacha Umugwaneza, adjointe administrative, Direction des comités; Ariel Shapiro et Anne Marie Therrien-Tremblay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Hélène Lachance, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 mars 2021, le comité entreprend son étude sur toute question concernant la sécurité nationale et la défense en général, notamment les anciens combattants, tel qu'établi à l'article 12-7(15).

TÉMOIN (par vidéoconférence) :

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Lieutenant-général Wayne Eyre, chef d'état-major de la Défense par intérim.

La présidente fait une déclaration.

Lgén Eyre fait une déclaration et répond aux questions.

À 15 h 25, la séance est suspendue.

À 15 h 31, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité autorise la transcription de la portion de la réunion à huis clos d'aujourd'hui ; qu'un exemplaire soit conservé par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité ; et que la transcription soit détruite par la greffière lorsque le sous-comité du programme et de la procédure l'y autorisera, mais au plus tard à la fin de la présente session parlementaire.

À 15 h 57, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Joëlle Nadeau